



Les habitants de Marly vont voir leur taux d'imposition augmenter de 8 points. ALDO ELLENA-A

Le taux grimpe à 88%

MARLY • Le Conseil général a accepté hier soir d'augmenter les impôts de 80 à 88%, après d'après négociations avec l'exécutif qui, lui, voulait 95%.

OLIVIER WYSER

C'est après d'intenses discussions que le Conseil général de Marly s'est résolu à accepter, hier soir, une augmentation d'impôts. Le taux communal passe ainsi de 80% à 88% de l'impôt cantonal de base pour les personnes physiques. Le Conseil communal, lui, espérait faire grimper ce taux à 95%. Pour les entreprises en revanche le taux de 80% reste inchangé. Avant de passer au vote, les conseillers généraux se sont livrés à un ultime examen à la petite pincette du budget 2015. En signe de bonne volonté, le législatif a décidé, sur proposition du PLR, de diminuer de moitié les jetons de présence des diverses commissions.

Les groupes UDC et PLR ont fait une proposition de taux à 85% pour les personnes physiques, en espérant encore dégager quelques économies dans les charges. Le groupe PDC a coupé la poire en deux en proposant un taux de 88% qui a pour double objectif de ne pas geler tous les

investissements et de permettre aux comptes communaux de retrouver l'équilibre, avec un budget 2015 qui présenterait alors un bénéfice de 114 000 francs pour 40 millions de charges. C'est ce taux de 88% qui a été retenu par 31 voix pour, 15 contre et 2 abstentions.

Projet à 95%

Le Conseil communal, lui, préconisait dans son message un coefficient d'impôt à 95% pour les personnes physiques et à 85% pour les personnes morales. Une position que seul le PS a plébiscitée. «Ces taux permettraient non seulement d'équilibrer le budget 2015, mais ils permettraient également d'avoir une marge de manœuvre pour les investissements futurs», plaide le syndic Jean-Pierre Helbling. Marly prévoit en effet la réalisation d'investissements pour plus de 62 millions de francs entre 2016 et 2021. Environ 20 millions serviront à assainir les bâtiments scolaires, 19 millions pour les

bâtiments faisant partie du patrimoine communal et 14 millions pour les aménagements routiers et du territoire.

«L'élément déclencheur est l'annonce, en 2013, d'un budget 2014 catastrophique avec un déficit de 1,6 million de francs», explique Jean-Pierre Oertig, conseiller communal en charge des finances. «Ensuite, l'exécutif a voulu se donner une vision pour les années à venir. Que voulons-nous pour Marly? Nous avons finalement dégagé trois axes: mobilité, aménagement et prestations... Avec pour objectif final une bonne qualité de vie», enchaîne le syndic Jean-Pierre Helbling. A la suite de cette réflexion, les autorités ont réalisé une analyse financière dont le but est de savoir où économiser et comment engranger des recettes supplémentaires.

Et lorsqu'il faut naviguer entre les charges liées et celles conditionnées par des conventions ou des règlements la marge de manœuvre est réduite. «Sur

un total de charges de 48 millions, la part sur laquelle nous pouvons intervenir ne représente qu'environ 1,8 million», explique Jean-Pierre Oertig.

Les salaires épargnés

Faut-il couper dans les charges que représente le personnel communal? «On ne veut pas aller à la tronçonneuse dans le traitement du personnel, qui représente 80 équivalents pleintemps», avertit d'emblée le grand argentier de la commune. Pour l'heure, le personnel ne doit supporter que de petites adaptations, comme par exemple une modification de la répartition de la cotisation pour l'assurance perte de gain. «On ne touche pas aux salaires ni à la LPP», ajoute Jean-Pierre Oertig. «Le personnel est une richesse que l'on doit conserver», résume quant à lui le syndic Jean-Pierre Helbling. La semaine prochaine, le Conseil général se penchera sur le vote des budgets de fonctionnement et d'investissements 2015. I

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Christian Levrat et Pierre Mauron dans la course



Pierre Mauron, président du groupe socialiste au Grand Conseil, et le conseiller aux Etats Christian Levrat. C. AEBERHARD/A. ELLENA-A

PATRICK PUGIN

Les socialistes gruériens ont désigné hier soir leurs candidats aux élections fédérales 2015. Sans surprise – il avait annoncé qu'il souhaitait poursuivre son mandat – Christian Levrat défendra son siège au Conseil des Etats. Le citoyen de Vuadens, 44 ans, a rejoint la Chambre haute en 2012, après l'élection d'Alain Berset au Conseil fédéral. Il préside le Parti socialiste suisse depuis 2008.

Pour défendre ses couleurs dans la course au Conseil national, le PS de la Gruyère mise sur Pierre Mauron, 42 ans, marié et père de trois enfants. Entré au Grand Conseil en 2006, l'avocat riazois y dirige le groupe socialiste depuis 2007. Cette même année, il intègre la commission de justice, dont il est le vice-président. Il a par ailleurs présidé le

PS gruérien entre 2003 et 2007, et créé la section de Riaz – qu'il conduit aujourd'hui encore.

Après avoir présidé l'Asloca-Sud de 2003 à 2012, Pierre Mauron a repris les rênes de la section cantonale et siège au comité suisse. Il occupe par ailleurs la présidence de l'antenne fribourgeoise de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière. Il siège également dans les organes dirigeants de l'association Agir pour la dignité, qui réclame que justice soit faite pour les personnes dont l'enfance a été volée. «Les engagements associatifs de Pierre Mauron sont le prolongement de ses convictions et de son action pour une société plus juste», résume le PS gruérien dans un communiqué.

Comme Christian Levrat, le candidat au Conseil national est un passionné du jeu d'échecs. I



ÉCUBLENS

Une ferme détruite par le feu

Un incendie a complètement détruit une ferme à Ecublens dans la nuit de mardi à mercredi. Aucune victime n'est à déplorer. Les pompiers ont pu maîtriser le sinistre, annonce la Police cantonale fribourgeoise dans un communiqué. Le bâtiment n'était pas habité et aucun bétail ne s'y trouvait au moment

de l'incendie. La route passant devant la ferme a été fermée durant plusieurs heures. Une soixantaine de pompiers ont été mobilisés durant l'intervention. La police n'est pas encore en mesure d'estimer le montant des dégâts. Une enquête est en cours pour déterminer la cause du sinistre. FB/POLICE CANTONALE

LA TUILE

Un livre pour les dix ans du Festival des soupes

NICOLE RÜTTIMANN

Une louche de chaleur humaine, une bonne dose de sourires, un zeste de lumière tamisée mais surtout, un «concentré d'humanité». La recette du Festival des soupes de La Tuile n'a pas perdu de sa saveur, au contraire. Cette année, pour sa dixième édition, La Tuile et les Editions Faim de Siècle publient un livre anniversaire, intitulé «Visages des soupes». Un ouvrage qui grave en images et en mots les traits des bénévoles et organisateurs qui y travaillent, mais aussi des visiteurs, de tous âges, origines, ou milieux sociaux confondus. Le festival est prolongé d'une semaine cette année. Il se déroulera du 5 au 25 décembre sur la place Python, dans le kiosque à musique. Une mesure visant à permettre à plus de bénévoles de participer. «Nous allons franchir la barre des 400!», se réjouit Eric Mullener, directeur de l'association La Tuile.

«Par cet ouvrage, nous voulions montrer qui était derrière le festival», explique Charly Veuthey, éditeur du livre. Outre les photographies, prises sur une dizaine d'années par diverses personnes (Yohann Corthésy, Valérie Sauser ou Martine Wolhauer) et celles récoltées grâce au photomaton «la maison de

l'ours», installé l'an passé devant le kiosque, l'ouvrage présente une grande variété de textes, du profond au plus léger. Son élaboration a nécessité un an de travail commun.

On y trouve l'interview de Damien Sauser, éducateur impliqué dès le début dans le festival, des textes de Caroline Reynaud, professeure à la Haute Ecole fribourgeoise de travail social et d'Eric Mullener. On trouve aussi des textes de «cœur», de Stéphanie Tschopp et Jacques de Coulon. Le tout agrémenté de dessins de Carol Bailly et de recettes.

«Ce livre permet d'amener des questions sérieuses, de rendre visible l'exclusion», explique Caroline Reynaud, qui a travaillé sur la base de témoignages laissés dans le livre d'or. «On tient les gens pour responsables de leur exclusion alors qu'en réalité, c'est la société qui la produit», relève-t-elle. «Elle se manifeste au niveau économique mais aussi social et symbolique. Certaines personnes se voient discréditées. Ce festival vise à leur redonner une place, une valeur au centre de la société, même si c'est éphémère. Ils ont accès à la fête, aux concerts, les hiérarchies sociales sont gommées. L'exclusion nous concerne tous! Chacun s'est



Charly Veuthey, éditeur du livre, Damien Sauser, éducateur et Caroline Reynaud, professeure à la Haute Ecole fribourgeoise de travail social. A. WICHT

déjà senti isolé, durant les fêtes ou dans d'autres circonstances.»

Mais le festival n'est pas une soupe populaire pour autant. «La charité a un aspect violent dans son rapport à l'autre. Ici, nous ne faisons pas du tra-

vail social, il ne s'agit pas de charité. Nous avons évité ce piège, c'est ma plus belle reconnaissance», souligne Eric Mullener, précisant: «Nous recevons d'ailleurs bien plus que ce que nous donnons.» «Il s'agit d'un vrai festival, pour tous, avec des concerts de qualité, donnés par des musiciens connus et moins connus». Des lotos sont aussi prévus ainsi qu'un concours de dessin pour enfants, «Dessine ta soupe», lancé par Damien Sauser.

En dix ans, le festival s'est inscrit dans la continuité d'une formule chaleureuse. Seule évolution, la technique: la cuisine est désormais faite sur place. Et ce ne sont plus 40 mais plus de 80 litres de soupes qui sont servis chaque soir (avec 250 visiteurs en moyenne).

Quant à l'espace, pas question de l'agrandir: «Le kiosque est fait pour les soupes, il a la taille idéale pour être chaleureux!», conclut Eric Mullener. I

> Festival des soupes, 5 au 25 décembre, 16 h à 22 h. Le 24, et 25, jusqu'à minuit.

> Programme des animations sur www.la-tuile.ch

> «Visages des soupes. 10^e anniversaire – 2005-2014», festival de soupes, La Tuile – Editions Faim de Siècle, 108 pp., 30 fr., disponible en librairie et sur le site de La Tuile.